

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1401

Artikel: Marché du livre : uniques exemplaires
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Uniques exemplaires

Avec les remous actuels autour du prix du livre, les plus menacés sont les diffuseurs et les librairies, pas les livres.

LA FIN DU prix imposé du livre (voir *Domaine Public* 1399), si elle est confirmée, va à coup sûr provoquer la disparition d'un certain nombre de librairies. Signifiera-t-elle pour autant la mort du livre à faible tirage?

À en croire Philippe Quéan, directeur pour les techniques de l'information à l'Unesco, la mort programmée des librairies résultera avant tout des nouvelles techniques d'impression. Seuls survivront les commerces actifs dans un secteur spécialisé et la vente par correspondance.

En effet, dans un avenir proche, le client pourra choisir et commander son titre directement à l'éditeur par le biais de l'Internet. L'information sera transmise à l'ordinateur de l'imprime-

rie qui conserve en mémoire le texte demandé. L'impression et le brochage sont alors immédiatement réalisés et le livre envoyé au client par la poste. Xerox et IBM ont déjà développé de tels systèmes.

Une évolution radicale

On évite ainsi les coûts du stockage, du transport, de commande et des invendus, qui pèsent lourdement sur le prix final du livre. C'est donc le système actuel de production et de distribution qui est en danger, non le livre lui-même. Bien au contraire, l'impression à la demande rend économiquement possible le tirage d'un exemplaire seulement. Une aubaine pour les auteurs confidentiels et les éditeurs qui ne crai-

gnent pas de diffuser un tirage restreint.

Une évolution plus radicale encore se dessine. Le livre n'est plus fabriqué mais livré sous forme digitale, le client se chargeant de l'imprimer à domicile en tout ou en partie. En France, la Bibliothèque nationale propose déjà gratuitement des œuvres classiques digitalisées à télécharger (<http://gallica.bnf.fr>). La jeune maison d'édition «Zéro heures» (<http://www.oohoo.com>) vend à choix la version papier ou digitale des œuvres de son catalogue. Sur ce sujet on peut se référer au rapport commandé par Catherine Trautmann, ministre de la culture (<http://www.culture.gov.fr/culture/actualites/rapports/cordier>). *jd*

Tages Anzeiger, 12 octobre 1998 et 23 septembre 1999.

POLITIQUE LOCALE

Élue par surprise

LA COMMUNE DE Widnau, dans le Rheintal saint-gallois, est dirigée depuis quatre mois par une femme sans affiliation partisane. Une révolution quand on sait que les démocrates-chrétiens mâles contrôlaient ce bourg depuis toujours et sans partage.

Cette révolution, c'est le PDC local lui-même qui l'a initiée. Son président a jugé que le parti n'était pas en mesure de fournir la personne la plus qualifiée pour ce poste. Aussi, en accord avec ses homologues radicaux et de la liste libre, a-t-il mandaté une société de recherche de personnel. Parmi les trente candidatures attirées par les annonces-presses, la société en a sélectionné cinq, plaçant en tête une femme de 40 ans, déléguée à l'égalité du canton de Zurich. Bourgeoise de la commune mais n'y ayant jamais résidé, la candidate de la métropole, appuyée par un comité local, est alors entrée en campagne, ne tenant pas moins de vingt réunions avec la population et les associations. À sa propre surprise, Christa Köppel est élue au premier tour, laissant très loin derrière elle le candidat PDC et celui des automobilistes. *jd*

Das Magazin, n°37, 18 septembre 1999.

ÉNERGIE SOLAIRE

Bonnes affaires

IL Y A TROIS ans, les Services industriels de la Ville de Zurich (EWZ) lançaient une bourse de l'électricité solaire. Fonctionnant comme un intermédiaire, les EWZ achètent à des producteurs d'électricité d'origine photovoltaïque la quantité demandée par leurs abonnés. Aux producteurs ils offrent un prix d'achat stable sur une période de vingt ans, indexé au coût de la vie.

Aujourd'hui 80 distributeurs fournissent ce service à 20 000 consommateurs. Cette demande a permis de développer une puissance installée de 2500 kW, ce qui correspond à une surface de capteurs de près de 23 000 m², pour un investissement de 30 millions de francs.

Cette action permet de stimuler la production d'énergie renouvelable et de créer des emplois dans un secteur prometteur. En effet, plus encore qu'en Suisse, l'électricité solaire possède un potentiel important de croissance dans les pays du tiers-monde. Et le savoir-faire développé ici devient un atout majeur pour conquérir ces nouveaux marchés. Le développement durable n'exclut pas les bonnes affaires. *jd*

Basler Zeitung, 25/26 septembre 1999.

ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Happy new year!

LE DÉLÉGUÉ DE la Confédération pour le passage à l'an 2000 vient de signer une lettre dont on peut imaginer qu'elle a été envoyée à toutes les communes suisses.

En tout cas les villes romandes ont reçu une missive concernant la *Zusammenarbeit zwischen Command Centres*. L'urgence et les trois mois restant avant l'échéance ont sans doute empêché l'administration fédérale d'effectuer la moindre traduction du sabir anglo-germanique de cette missive d'une page. Il ne fait aucun doute que la *Zusammenarbeit* va en être facilitée.

Nous sommes d'ailleurs pleinement rassurés en apprenant dans le même courrier que le monde entier travaille à la mise en place d'un *early warning system* (tout en anglais cette fois). Nous pensions qu'il suffisait bêtement de regarder CNN, d'être branché sur Internet douze heures auparavant et de se renseigner pour savoir si tout va bien en Nouvelle-Zélande ou en Australie. Nous attendons maintenant une prochaine lettre afin d'avoir la confirmation que Romands et Alémaniques passeront bien en même temps à l'an 2000. *jd*